

Haïti : puissance féministe

Sur fond d’emprise des gangs armés, la violence, en général, et la violence basée sur le genre, en particulier, ont explosé en Haïti. La stupeur doit cependant être dépassée afin de donner à voir la puissance féministe haïtienne ; une puissance à laquelle répond justement la terreur qui entend la nier et l’écraser.

En 2025, plus de huit mille cas de violences basées sur le genre ont été recensés en Haïti, soit une augmentation de 25% par rapport à l’année précédente [1]. Encore ne s’agit-il là que des incidents rapportés ; leur nombre réel doit être bien plus élevé. Les viols concentrent la majorité de ces violences. Et près des deux-tiers de ceux-ci sont des viols collectifs [2].

Les femmes et les filles représentent plus de 90% des victimes et la quasi-totalité des auteurs présumés sont des hommes ; près de deux-tiers d’entre eux sont des membres de bandes armées. En moyenne, 30% seulement des survivantes parviennent à recevoir de l’aide – principalement psychosociale dans les trois jours qui suivent leur agression, augmentant fortement de la sorte les risques d’infections (VIH/IST) et de grossesses non désirées.

L’accumulation glacée des chiffres et des pourcentages sidère. Les statistiques ont un effet paralysant. Mais classer et quantifier ne suffit pas. Comme nous y invite la féministe argentine, Veronica Gago, à propos des féminicides et des violences sexistes en Amérique latine, il faut « déplacer la figure totalisante de la victime » et « complexifier la violence » [3]. C’est ce que nous aimerions tenter de faire ici en redonnant à la résistance des organisations de femmes leur place première et centrale.

Une histoire de la violence

Les gangs armés en Haïti n’ont pas inventé les violences basées sur le genre et n’en ont pas le monopole. Il faut resituer ces violences dans le temps et dans l’espace, le long d’une chaîne continue d’agressions, d’exploitations et de tentatives de subordination. Un quart des viols sont commis par des « civils »

sur des filles et des femmes déplacées internes, le plus souvent au sein des sites de déplacés et des communautés d'accueil. Au cours d'une enquête récente auprès de plus d'une centaine de personnes vivant dans des camps de déplacés dans la capitale haïtienne, Port-au-Prince, près de 96% des répondantes affirment ne pas se sentir en sécurité et plus de 30% d'entre elles y ont déjà subi des violences [4].

Ainsi, ces espaces de déplacement, note l'organisation féministe haïtienne, SOFA (*Solidarite Fanm Ayisyèn*), « loin d'être des lieux de protection, deviennent des zones de grande vulnérabilité » où les femmes et les filles « sont particulièrement exposées aux violences » [5]. De plus, aujourd'hui comme par le passé, en Haïti comme ailleurs, le foyer est souvent moins un refuge qu'un lieu menaçant, voire un enfer domestique. Et les agresseurs sont des proches ou, à tout le moins, des personnes connues.

Ce qui a en revanche changé est le recours aux viols collectifs comme stratégie et la terreur comme mode de gouvernance [6]. Les 13 et 14 novembre 2018, dans le quartier populaire de La Saline, à Port-au-Prince, alors qu'un soulèvement populaire déstabilise le gouvernement, les gangs armés entrent de façon spectaculaire en scène. Au cours d'une soirée et d'une longue nuit, onze viols sont commis, dont deux viols collectifs de femmes de dix-sept et vingt-trois ans, dans leurs maisons, devant leurs parents ou enfants. Quelque 71 personnes sont tuées. Ce premier massacre annonce les suivants, fixe le mode opératoire et indique jusqu'où le pouvoir est prêt à aller pour assurer ses privilèges et figer le statu quo.

La présence de gangs, nés sur le terreau de la pauvreté, des inégalités et de l'absence de perspectives, est un phénomène ancien en Haïti. Ce qui est nouveau est leur structuration et leur extension territoriale, fruit d'une montée en puissance à la mesure de leur utilisation stratégique par la classe dominante pour casser l'insurrection et déchirer le tissu social. Or, les organisations de femmes sont au cœur de ce tissu et du mouvement social. En conséquence, elles forment la cible prioritaire. Les violences des bandes armées doivent dès lors être comprises comme une contre-offensive du pouvoir à la

désobéissance menaçante de la « plèbe » et un rappel à l'ordre qui entend remettre le peuple et tout particulièrement les femmes à leurs places ; celles de subalternes dociles. « Cette stratégie n'est pas nouvelle » remarque la SOFA : « elle a déjà été utilisée lors du coup d'État de 1991-1994 [renversant le président Jean-Bertrand Aristide], où le corps des femmes était traité comme un butin de guerre par les membres du groupe paramilitaire » [7].

L'exaspération des violences en Haïti depuis 2018 s'opère ainsi au croisement d'économies illégales – analysées entre autres par Veronica Gago et Rita Segato – et d'une économie politique de la désobéissance. Les premières « fournissent de nouvelles figures d'« autorité » », répondant à la crise de la « dignité » masculine par une « masculinité prédatrice », où la conquête de territoires se confond avec l'appropriation violente du corps des femmes [8]. La seconde renvoie au secteur informel qui représente plus de 80% de l'emploi, principalement féminin et largement paysan, ainsi que la majeure partie du PIB. Il constitue le socle de toute l'économie du pays. Or, celui-ci est traversé de tensions et de contradictions.

D'un côté, arrimé à l'absence de services sociaux et à l'externalisation des institutions publiques, l'économie informelle produit une mécanique de résilience, complément et amortisseur obligés de l'irresponsabilité de l'État, des mesures néolibérales et de la privatisation par voie de l'aide internationale [9]. De l'autre, elle dessine un espace d'autonomie et de résistance, qui consacre la fiction du travail « normal », en faisant converger l'expérience du marronnage et l'ensemble des activités de reproduction sociale (soins, ménage, éducation, soutien émotionnel, etc.) traditionnellement dévolues aux femmes.

Ainsi, cette économie – populaire plutôt qu'informelle – se rapproche du concept féministe d'« infrastructure invisible », à la base de tout l'édifice économique capitaliste, tout en étant niée par celui-ci comme activité productive [10]. Et elle est également en butte à des mécanismes d'exploitation, d'invisibilisation et d'alignement sur l'économie formelle.

Résistances

La crise actuelle ne se réduit pas à une urgence humanitaire. Pas plus que les Haïtiennes ne sont cantonnées au rôle de victimes, passives et impuissantes, attendant impatiemment et désespérément des solutions de l'aide internationale. La dramatique situation d'aujourd'hui est la résultante d'un calcul stratégique : c'est le coût que l'oligarchie consent à payer pour demeurer au pouvoir et le prix de l'aveuglement ou de la complicité internationale.

Les viols produisent et reproduisent une impunité que l'État entretient. « Dans un contexte où l'État refuse de manière historique d'assumer son étatisation », l'irresponsabilité est devenue « une des formes possibles de la gouvernementalité » [11]. Les bandes armées et les acteurs internationaux n'occupent pas un terrain soi-disant perdu par les institutions publiques ; ils cogèrent un territoire et, entre prédation, autoritarisme et irresponsabilité, assoient leur domination sur les Haïtiens et surtout les Haïtiennes.

Trouver une issue à cette crise implique de s'attaquer au soubassement économique, politique et social de la terreur. Et de redéfinir l'enjeu sécuritaire en termes d'accès sécurisé et garanti à l'éducation, à la santé, à l'alimentation, au logement et à l'emploi, d'une part, en termes de désir, d'autonomie et de liberté pour les femmes et les corps féminisés, d'autre part, en termes de rupture avec l'impunité, les inégalités et la dépendance, enfin. Avant d'être des victimes, les Haïtiennes sont des actrices et c'est d'abord à elles de régler les conditions et modalités de la justice réparatrice qui doivent assurer le jugement des coupables, la fin des violences et leur non-répétition.

Il faut donc renverser l'approche. La crise haïtienne n'est pas le signe d'une impuissance, mais bien la réponse à une puissance populaire, singulièrement féministe, qui a secoué les bases prédatrices et néocoloniales du pouvoir, en ouvrant la voie à une transition de rupture. Tous les mouvements ont été affectés et affaiblis par ces huit années de violences et de terreur. Ils n'en continuent pas moins de résister. Du côté des Haïtiennes, Nègès Mawon, SOFA, Kay Fanm, Fanm Deside et la

myriade d'autres organisations de femmes sont les noms de cette résistance.

Frédéric Thomas

<https://basta.media/Haiti-face-a-la-terreur-puissance-resistance-femmes>

<https://www.cetri.be/Haiti-puissance-feministe>

NOTES

[1] UNFPA (Fonds des Nations Unies pour la population), MCFDF (ministère à la Condition féminine et aux Droits des femmes), *HAÏTI. Snapshot sur les incidents de Violences Basées sur le Genre (VBG). Rapport 2025*.

[2] Les données du Centre Douvanjou 21, centre d'accueil et d'accompagnement, de l'organisation féministe SOFA (Solidarite Fanm Ayisyèn), pour le premier trimestre 2026 confirment cette tragique réalité : « sur 160 survivantes accompagnées, 146 ont subi des violences sexuelles, dont 119 viols collectifs ». SOFA, « Haïti : Le viol collectif comme arme, symptôme d'un État défaillant et d'un abandon international », *AlterPresse*, 3 avril 2026.

[3] Veronica Gago, *La puissance féministe ou le désir de tout changer*, Paris, éditions divergences, 2021.

[4] Mac Archer, *Displacement, gendered harm, and the normalization of crisis in Port-au-Prince*, Mercy Corps, mars 2026.

[5] SOFA, « Haïti : Le viol collectif comme arme, symptôme d'un État défaillant et d'un abandon international », *AlterPresse*, 3 avril 2026.

[6] L'organisation haïtienne, le Réseau national de la défense des droits humains (RNDDH) évoque pour sa part une « gangstérisation de l'État comme nouvelle forme de gouvernance ». RNDDH, *Affrontements violents entre gangs armés : Le RNDDH exige la protection de la population haïtienne*, 10 mai 2022.

[7] SOFA, *Op. Cit.*

[8] Veronica Gago, *Op. cit.* Rita Segato, *L'écriture sur le corps des femmes assassinées de Ciudad Juarez*, Paris, Payot, 2021.

[9] « Le discours de la résilience est devenu un pendant sournois de l'injonction à l'autoresponsabilisation, et ce, sans compter sur l'intervention de l'État ni l'exiger ». Sabine Lamour,

« L'irresponsabilité, une compétence de dominant », *Revue internationale des études du développement*, 2019/3, n° 239.

[10] Silvia Federici, *Le capitalisme patriarcal*, Paris, La fabrique, 2019.

[11] Sabine Lamour, *Op. cit.*